

CIMENT PORTLAND COMPOSÉ

INFORMATION PRODUIT

CT 180-CEM II/A-M

(D-LL) 52,5 N-HS-CH



vigier ciment

SOLUTIONS PAR PASSION



CT 180-CEM II/A-M (D-LL) 52,5 N-HS-CH

CIMENT PORTLAND COMPOSÉ

VIGIER CT 180-CEM II/A-M (D-LL) 52,5 N-HS-CH

Ciment Portland composé

Le CT 180 est le liant hydraulique indiqué pour la réalisation de bétons de haute densité, résistants aux agents chimiques et développant des résistances finales élevées. Le CT 180 répond à toutes les exigences de la norme SN EN 197-1 posées à un liant pour ouvrages en béton selon SIA 262 et SN EN 206

En Suisse, seuls certains types de ciments avec une haute résistance aux sulfates sont autorisés pour l'utilisation dans le béton. Ces ciments sont publiés dans le registre SIA tableau NA 8 des «ciments et des combinaisons de ciments et additions autorisés pour l'utilisation».

Domaines d'application

Le CT 180 convient pour le béton de construction et le béton projeté. Sa fine mouture et l'addition de 7,5% de fumée de silice de haute qualité lui permettent d'obtenir une densité élevée, garante d'une très bonne résistance contre les agents agressifs, tels que les eaux sulfatées. La composition spéciale du ciment CT 180 confère au béton une parfaite cohésion. Ceci se traduit de manière positive, dans le domaine du béton projeté, par un rebond plus faible et un dégagement de poussière réduit.

L'utilisation d'additions au béton selon la norme SN EN 206 est admise si celles-ci sont testées et conformes aux exigences normatives. En raison de la composition optimisée du CT 180, l'utilisation d'additions est en règle générale superflue et n'est conseillée que dans certains cas spéciaux.

Les indications du fabricant quant à leur effet et leur dosage doivent également être observées.

La méthode et la durée de la cure sont à adapter à la saison et au développement plus rapide de la résistance.



Composition et exigences selon la norme SN EN 197-1

COMPOSITION

Type de ciment	Désignation	Notation	Clinker de Ciment Portland	Constituants secondaires
CEM II	Ciment Portland composé	CEM II/A-M (D-LL)-HS-CH	80 – 94 %	6 – 20 %

EXIGENCES MÉCANIQUES ET PHYSIQUES

Classe de résistance	Résistance à la compression (MPa)*				Temps de début de prise (minutes)	Stabilité (expansion) mm
	Résistance à court terme		Résistance courante			
	2 jours	7 jours	28 jours			
52,5 N	≥ 20	-	≥ 52,5	-	≥ 45	≤ 10

*1 MPa = 1 N/mm²

EXIGENCES CHIMIQUES

Propriétés	Exigences	Valeurs indicatives Vigier
Teneur en sulfate (SO₃)	≤ 3,5%	< 3,0%
Teneur en chlorure	≤ 0,10%	< 0,06%

Domaines d'utilisation

Le CT 180 convient à tous les types de béton de construction, dans le bâtiment, le génie civil, ainsi que dans la préfabrication, en particulier pour:

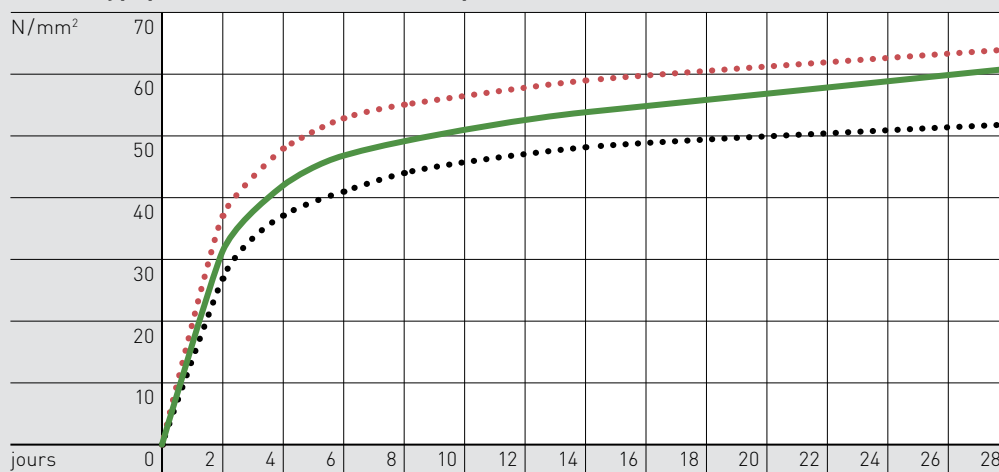
- Béton à haute résistance
- Béton à haute densité
- Éléments en béton
- Béton projeté
- Béton à haute densité aux eaux agressives

Contrôle de qualité

La conformité aux normes SN EN 197-1 et 197-2 concernant la composition et les propriétés du ciment CT 180 fait l'objet d'un contrôle de production interne selon ISO 9001. Un contrôle externe est en outre également effectué par un organisme indépendant et accrédité selon les exigences de la norme SN EN 197-2.

VIGIER CT 180 -CEM II/A-M (D-LL) 52,5 N-HS-CH

Courbe typique de la résistance à la compression, mesurée sur un mortier normalisé



Les valeurs effectives des produits figurent dans les caractéristiques des produits Vigier.

— CT 180-CEM II/A-M (D-LL) 52,5 N-HS-CH

••••• CEM I 52,5 R

••••• CEM I 42,5 N



Conditionnement

En vrac par camion, chemin de fer ou ferroutage.

Stockage

Entreposer au sec et à l'abri de l'humidité. Sous forme pulvérulent, il est insensible au gel.



Mesures de protection personnelle

Eviter le contact avec la peau et les yeux (corrosif); en cas de blessure ou d'allergie, consulter immédiatement un médecin. D'autres indications figurent sur la fiche de données de sécurité.

Mesures de protection de l'environnement

Ne pas déverser dans l'eau ou dans les canalisations; à l'état durci, le ciment ne porte pas atteinte à l'environnement; durant le stockage et la mise en œuvre, observer les prescriptions de protection des eaux; en cas d'élimination dans une décharge pour déchets de chantier, observer les prescriptions de mise en décharge.



Service-conseil

Ciments Vigier SA, zone industrielle Rondchâtel, 2603 Péry,
téléphone 032 485 03 00, fax 032 485 03 32,
e-mail info@vigier-ciment.ch, www.vigier-ciment.ch

Les indications données correspondent au niveau des connaissances au moment de l'impression de cette fiche technique. Selon l'utilisation et la mise en œuvre, sur lesquelles nous n'avons aucune influence, il peut y avoir des différences par rapport aux indications et valeurs données. Notre garantie se limite donc à la qualité de la marchandise livrée.

Januar 2017 © Ciments Vigier SA



2116



CIMENTS VIGIER SA

ZONE INDUSTRIELLE RONDCHÂTEL

CH-2603 PÉRY

TEL +41 (0)32 485 03 00

FAX +41 (0)32 485 03 32

E-MAIL INFO@VIGIER-CIMENT.CH

WWW.VIGIER-CIMENT.CH